



# Protégez vos locataires contre le monoxyde de carbone

ENGIE Home services  
équipe vos logements  
de détecteurs de CO  
à prix coûtant<sup>(1)</sup> !

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

J'agis  
avec  
**ENGIE**  
Home Services

# Le monoxyde de carbone, un danger qui passe inaperçu

Chaque année, le monoxyde de carbone (CO) est la cause de nombreuses intoxications pouvant entraîner des décès<sup>(2)</sup>. Certains gestes de prévention permettent d'éviter ces accidents.



## Le monoxyde de carbone est un gaz asphyxiant<sup>(2)</sup>

En se fixant sur les globules rouges, il empêche la fonction respiratoire de bien véhiculer l'oxygène dans tout l'organisme. C'est pourquoi il est si dangereux et ne peut être maîtrisé que par de bons réflexes préventifs et une bonne information aux résidents.



## Dans l'habitat, le monoxyde de carbone peut provenir de plusieurs sources

Le monoxyde de carbone se propage très vite dans l'atmosphère et peut devenir mortel en l'espace d'une heure. Il provient, dans la plupart des cas, d'une combustion incomplète dans les installations thermiques raccordées (chaudière, poêle, radiateur, chauffe-eau...) ou d'un équipement non raccordé (brasero, groupe électrogène, chauffage d'appoint...).

## Chaque année en France

- Environ 1 000 épisodes d'intoxication au monoxyde de carbone sont survenus par accident, impliquant 3 000 personnes<sup>(3)</sup>.
- Avec près de 100 décès par an<sup>(3)</sup>, le monoxyde de carbone est la première cause de mortalité par intoxication en France.

## FOCUS

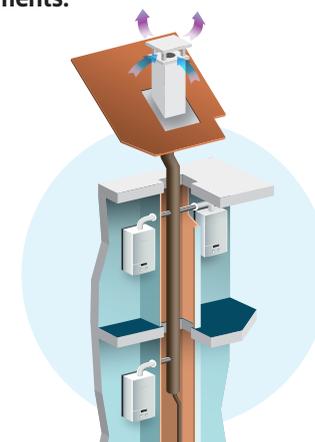
### Les intoxications au monoxyde de carbone concernent chacun d'entre nous

### Conduit collectif pour chaudière étanche pression - 3CEp, restons vigilant

Selon l'Agence Régionale de Santé, on compte une centaine de décès en moyenne par an. Le monoxyde de carbone est la première cause de mortalité accidentelle par gaz toxique en France<sup>(3)</sup>.

En habitat collectif, des gaz à forte concentration de CO peuvent venir polluer un ou plusieurs des appartements reliés à un même conduit 3CEp.

La forme de risque spécifique aux installations 3CEp a des origines multiples. Et pour assurer la sécurité des résidents, en plus de l'entretien annuel du système de chauffage, des appareils de combustion et des conduits d'évacuation des gaz brûlés, **il est conseillé d'installer un détecteur de CO dans les logements.**



# La solution d'ENGIE Home Services

Pour renforcer la protection de vos locataires et contribuer à la réduction du risque d'intoxication, l'installation de détecteurs de monoxyde est une solution efficace.

Détecteur  
de monoxyde  
de carbone  
Honeywell XC70



## Choisir un détecteur de qualité

Si le détecteur s'impose comme la solution de prévention la plus efficace, il faut néanmoins veiller à choisir un matériel de qualité. C'est ce que fait ENGIE Home Services en sélectionnant pour vous l'un des produits les plus fiables du marché.

Respecter la norme en vigueur:  
NF EN 50291

## Installer le détecteur dans les logements

Il est conseillé de poser le détecteur dans chaque pièce comportant un appareil à combustible. Néanmoins pour plus de sécurité, des détecteurs peuvent être installés dans les pièces fréquemment occupées.

## Pose et mise en service à la visite d'entretien

ENGIE Home Services vous propose une solution clés en main qui limite le nombre d'interventions et d'interlocuteurs.

Nous nous occupons de la fourniture du détecteur, de sa pose et de sa mise en service lors d'une visite d'entretien ou de dépannage.

## Les conditions de l'offre

ENGIE Home Services propose à tous ses clients sous contrat d'entretien en habitat collectif, dotés de conduits d'évacuation des fumées de type 3CEp, un forfait unique à prix coûtant.

Votre détecteur de monoxyde de carbone à prix coûtant<sup>(1)</sup>.

Pose et mise en service effectuées lors d'une visite d'entretien ou de dépannage. Conditions tarifaires détaillées disponibles auprès de votre interlocuteur ENGIE Home Services.

Votre équipement  
à prix coûtant<sup>(1)</sup> :  
un engagement  
d'ENGIE Home services !



- Concentration dangereuse
- Fonctionnement conforme
- Dysfonctionnement
- Préalarme : concentration de CO potentiellement dangereuse

## Fiche technique

- 7 ans d'autonomie
- Garanti 6 ans par ENGIE Home Services
- 90 dB à 1m
- Dispositif de neutralisation d'alarme
- Indicateur de fin de vie du capteur
- Témoins séparés pour chaque état
- Enregistrement des événements des 7 derniers jours, avec possibilité d'extraction des données par Smartphone ou tablette

# Pour profiter de la solution d'ENGIE Home Services, rencontrons-nous !

Votre interlocuteur ENGIE Home Services

**ENGIE Home Services**, acteur majeur en France de l'entretien et du dépannage des systèmes de chauffage auprès des particuliers, a décidé d'agir pour limiter l'impact du risque d'exposition au monoxyde de carbone.

**200**  
agences

de proximité en France

**3 000**  
techniciens  
qualifiés

**600**  
conseillers  
clientèle

**14 000**  
interventions  
par jour

(1) Opération commerciale valable du 3 février au 31 décembre 2020 sur le prix du détecteur de monoxyde de carbone, hors prestation de pose, de déplacement en dehors d'une visite d'entretien ou dépannage. Le prix coûtant correspond au prix d'achat du détecteur par ENGIE Home Services au fournisseur, déduction faite des remises consenties et majoré de la TVA et du prix du transport.

L'installation du détecteur sera réalisée lors d'une visite d'entretien ou de dépannage. Offre réservée aux clients bailleurs sociaux et aux clients gestionnaires d'immeubles collectifs, dotés de conduits d'évacuation des fumées de type 3CEp, non cumulable avec toute autre offre commerciale.

(2) Source : <https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/batiments/article/intoxications-au-monoxyde-de-carbone>

(3) Source : <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/bourgogne-franche-comte/bourgogne-franche-comte/Actualites/Prevenir-les-risques-d-intoxication-au-monoxyde-de-carbone>

Conformément à la réglementation, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'information complémentaire, d'opposition, de portabilité, d'effacement et de limitation, dans les conditions prévues par la réglementation, auprès du délégué à la protection des données (DPO) de la Société que vous pouvez contacter à l'adresse suivante : ENGIE HOME SERVICES, service des Données Personnelles - CS 90125 - 27091 EVREUX CEDEX ou par courrier électronique à : [donnees-personnelles.engiehomeservices@engie.com](mailto:donnees-personnelles.engiehomeservices@engie.com)

